

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 22 septembre 2026 à 20 heures 00

Date de convocation :
17 septembre 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

Objet

DECISION
MODIFICATIVE N°1
ECO-HAMEAU LE
JARDIN DE LA PORTE

M. LECUYER Arnaud

Étaient présents :

LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjointes ; BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme, BERTHELOT Christian

Secrétaire de séance :

M. TOUTAIN Jérôme

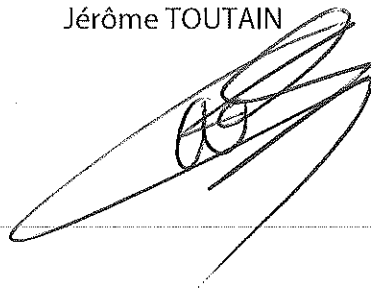
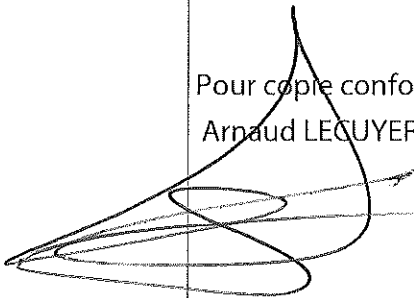
Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de pouvoir rembourser le capital du prêt relais de l'éco-hameau le Jardin de la Porte arrivant à échéance le 05/10/2026, il convient de prévoir les écritures budgétaires ci-après :

- compte 1641 ID : + 1000 €
- compte 1641 IR : + 1000 €

Accord unanime de l'assemblée délibérante.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

le secrétaire de séance
Jérôme TOUTAIN



Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

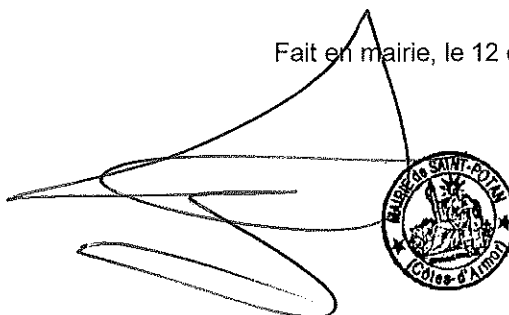
ID : 022-212203236-20261013-2026_088-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 12 octobre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 12 octobre 2026

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and loops around. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains a central emblem featuring a figure, possibly a saint or a historical figure, surrounded by a border with text. The text in the border reads "MAIRIE SAINT-POL" at the top and "Calvados" at the bottom.